

Compta-Fisca

Dossier 2:

Les documents de synthèse

Eléments de cours Cas Dussez Cas Roland Garausse Cas Lamitaix Cas Fard annexes

Université de Lille 1

Cas Dussez (meth204éc)

Au 30/11/N, les comptes de l'entreprise Dussez ont fait l'objet d'un contrôle par la balance ; celle-ci se présente ainsi à cette date :

N°	comptes	Totaux DEBIT	Totaux CREDIT	⇒ Soldes DEBITEURS (D>C)	⇒ Soldes CREDITEURS (C>D)
101	Capital	0	225 820	0	225 820
160	Emprunts bancaires	16 000	43 200	0	27 200
211	Terrains	42 030	0	42 030	0
213	Constructions	120 500	0	120 500	0
215	Matériels industriels	85 670	1 840	83 830	0
401	Fournisseurs	45 500	56 130	0	10 630
411	Clients	62 140	61 050	1 090	0
512	Banque	82 600	65 420	17 180	0
530	Caisse	35 600	31 400	4 200	0
607	Achats de marchandises	65 000	0	65 000	0
610	Charges externes	27 500	0	27 500	0
620	Autres charges externes	13 200	0	13 200	0
630	Impôts et taxes	9 600	0	9 600	0
640	Charges de personnel	24 000	0	24 000	0
650	Autres charges d'exploitation	1 500	0	1 500	0
660	Charges financières	2 540	0	2 540	0
670	Charges exceptionnelles	1 820	0	1 820	0
707	Ventes de marchandises	0	143 000	0	143 000
760	Produits financiers	0	5 400	0	5 400
770	Produits exceptionnels	0	1 940	0	1 940
	TOTAUX	635 200	635 200	413 990	413 990

Au cours du mois de décembre, les opérations suivantes ont été réalisées :

- 1 ⇒ achat à crédit de marchandises au fournisseur Lossetaux = 2 000 € ;
- 2 ⇒ vente à crédit de marchandises au client Carabin = 6 500 € ;
- 3 ⇒ règlement d'une partie de la dette fournisseurs = 4 000 € par chèque ;
- 4 ⇒ encaissement en espèces d'une partie de la créance du client = 3 200 € ;
- 5 ⇒ règlement par chèque du loyer du magasin = 1 200 € ;
- 6 ⇒ versement par chèque des intérêts de l'emprunt = 1 000 € ;
- 7 ⇒ paiement en espèces du salaire de l'apprenti = 1 300 € ;
- 8 ⇒ règlement par chèque de divers frais de publicité = 500 € ;
- 9 ⇒ achat réglé par chèque d'un matériel d'occasion pour 12 800 € ;
- 10 ⇒ encaissement de l'intérêt bancaire = 3 000 € (portés directement sur le compte)

travail à faire :

- 1) De quelle type d'entreprise s'agit-il? Pourquoi?
- 2) Enregistrez les opérations dans les **comptes** schématiques (sans tva).
- 3) Enregistrez les opérations au journal (sans tva).
- 4) Etablissez la **balance** au 31/12/N.
- 5) Présentez le compte de **résultat** au 31/12/N.
- 6) Présentez le bilan au 31/12/N.
- 7) Refaites les questions 2 et 3, avec un taux unique (simplifié) de tva de 20 %.
- 8) Refaites ensuite le compte de **résultat** et le **bilan**.
- 9) Quelles différences constatez-vous entre les questions 5 et 6, et la question 8 ; expliquez-les.

Comptes schématiques chez DUSSEZ :

(+T-) ACTIF	₹		PASSIF (-T+)
			<u> </u>
<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>
512 banque	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
	<u> </u>		'
	<u> </u>		
(IT) CHARGE	Δ = 3		& DODUITE /TI)
(+T-) CHARGE			
(+T-) CHARGE			₹ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGE			
(+T-) CHARGE			₽ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGE			₽ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGE			✓ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGE			₽ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGE			₽ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGE			₽ PRODUITS (-T+)

JOURNAL chez Dussez

		I			
					ĺ
					l
					ĺ
		2		l	l
ı		2		ı	1
					ĺ
		3	•	_	
					ĺ
					l
		4		•	1
		7			İ
					l
					l
		5			1
					ĺ
					ĺ
		6			
I		-			ĺ
					ĺ
					l
					l
	i i	7			i
					ĺ
					ĺ
					l
		8			
					ĺ
					ĺ
					l
					l
ı		9			Ì
					l
					ĺ
					l
	'	10	<u>'</u>	•	
					l
					l
1					l
Į					

Compte de résultat de la société DUSSEZ (période DEBUT)

CHARGES	PRODUITS
D'EXPLOITATION ®	D'EXPLOITATION [®]
Achats de marchandises	A-Ventes de marchandises
Variation de stocks de marchandises	B-Production vendue (biens)
Autre achats stockés	C-Production vendue (services)
Variation de stocks / autres achats stockés	♦ chiffre d'affaires (A+B+C)
Achats non stockés	
Charges externes	Production stockée
Impôts et taxes	Production immobilisée
Salaires	Autres produits d'exploitation
Charges sociales	Reprises sur amortissements et provisions
Autres charges d'exploitation	
Dotation aux amortissements	
Dotation aux provisions	
♥ TOTAL 1	♥ TOTAL 4
FINANCIERES ®	FINANCIERS 🕏
Intérêts (charges)	Intérêts (produits)
Autres	autres
∜ TOTAL 2	♥ TOTAL 5
EXCEPTIONNELLES *>	EXCEPTIONNELS ₺
Sur opérations de gestion	Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital	Sur opérations en capital
Autres	Autres
♥ TOTAL 3	♥ TOTAL 6
TOTAL CHARGES (1+2+3)	TOTAL PRODUITS (4+5+6)
BENEFICE	PERTE
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL

Bilan de la société DUSSEZ (période DEBUT)

ACTIF	brut	Amort &	net	PASSIF	net
IMMO. INCORPORELLES		prov		CAPITAUX PROPRES	
Frais recherche développement				Capital réserves	
Fonds commercial				Résultat (+ ou -)	
Autres				i resultat (1 od)	
IMMO. CORPORELLES		+		Provisions pour risques	
Terrains				Provisions pour charges	
Constructions					
Installation techniques				DETTES A LONG TERME	
Matériel de transport				Emprunts	
Matériel de bureau				Autres	
Autres					
IMMO. FINANCIERES					
Titres					
Autres					
STOCKS				DETTES A COURT TERME	
Stocks de matières premières				Dettes fournisseurs	
Stocks de produits finis				autres	
Stocks de marchandises					
CREANCES					
Créances clients					
Autres					
DISPONIBILITES					
Banque					
Caisse					
TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL	

Compte de résultat de la société DUSSEZ (période FIN)

CHARGES	PRODUITS
D'EXPLOITATION [®]	D'EXPLOITATION [®]
Achats de marchandises	A-Ventes de marchandises
Variation de stocks de marchandises	B-Production vendue (biens)
Autre achats stockés	C-Production vendue (services)
Variation de stocks / autres achats stockés	⇔ chiffre d'affaires (A+B+C)
Achats non stockés	
Charges externes	Production stockée
Impôts et taxes	Production immobilisée
Salaires	Autres produits d'exploitation
Charges sociales	Reprises sur amortissements et provisions
Autres charges d'exploitation	
Dotation aux amortissements	
Dotation aux provisions	
♥ TOTAL 1	♥ TOTAL 4
FINANCIERES ₹>	FINANCIERS ₹
Intérêts (charges)	Intérêts (produits)
Autres	autres
♥ TOTAL 2	♥ TOTAL 5
EXCEPTIONNELLES ₹>	EXCEPTIONNELS ₹
Sur opérations de gestion	Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital	Sur opérations en capital
Autres	Autres
♥ TOTAL 3	♥ TOTAL 6
TOTAL CHARGES (1+2+3)	TOTAL PRODUITS (4+5+6)
BENEFICE	PERTE
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL

Bilan de la société DUSSEZ (période FIN)

ACTIF	brut	Amort & prov	net	PASSIF	net
IMMO. INCORPORELLES				CAPITAUX PROPRES	
Frais recherche développement				Capital réserves	
Fonds commercial				Résultat (+ ou -)	
Autres					
IMMO. CORPORELLES				Provisions pour risques	
Terrains				Provisions pour charges	
Constructions					
Installation techniques				DETTES A LONG TERME	
Matériel de transport				Emprunts	
Matériel de bureau				Autres	
Autres					
IMMO. FINANCIERES					
Titres					
Autres					
STOCKS				DETTES A COURT TERME	
Stocks de matières premières				Dettes fournisseurs	
Stocks de produits finis				autres	
Stocks de marchandises					
CREANCES					
Créances clients					
Autres					
DISPONIBILITES					
Banque					
Caisse					
TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL	

Cas Roland Garausse (meth206é)

Le 01/01/2008, Roland Garausse, commerçant en articles de sport dans le centre de Lille, a établi la balance de ses comptes :

comptes	Soldes	Soldes
	débiteurs	créditeurs
Capital		200 000
Emprunt		300 000
Mobilier	160 000	
Matériel	40 000	
Stocks de marchandises	380 000	
Fournisseur Wilson		120 000
Fournisseur Lacoste		40 000
Client Head	25 000	
Client Prince	10 000	
Banque	43 000	
caisse	2 000	
TOTAUX	660 000	660 000

Les opérations de janvier sont les suivantes :

- 1) 2 janvier : réception de la facture du fournisseur Lacoste portant sur l'achat de vêtements de sport = 3 500 €
- 2) du 2 au 15 janvier : ventes de marchandises au comptant = 32 000 € contre espèces et 70 000 € contre chèques
- 3) 15 janvier : reçu un chèque de 25 000 € de Head
- 4) 16 janvier : payé par chèque 136 000 € à titre de remboursement de l'emprunt à la banque Prokennex (36 000 € d'intérêts sont inclus dans cette somme)
- 5) 18 janvier : réception de la facture du fournisseur Dunlop pour achat d'une machine à corder les raquettes = 20 000 €
- 6) 20 janvier : acheté au comptant et payé par chèque des raquettes = 50 000 €
- 7) 23 janvier : effectué un virement bancaire au profit des établissements Wilson = 95 000 €
- 8) 25 janvier : accordé un prêt de 10 000 € (sous la forme d'un chèque bancaire)
- 9) 30 janvier : Roland Garausse prélève 5 000 € dans la caisse (pour ses besoins personnels)
- 10) du 16 au 3 janvier : ventes au comptant = 45 000 € (dont 3 800 € contre espèces)
- 11) 31 janvier : ramené le solde en caisse à 3 000 € (en versant l'excédent à la banque)

travail à faire :

- 1) enregistrez les opérations dans les comptes schématiques (sans TVA)
- 2) enregistrez les opérations au journal (sans TVA)
- 3) présentez le compte de résultat au 31/01/2007 (sans TVA)
- 4) présentez le bilan au 31/01/2007 (sans TVA)
- 5) enregistrez les opérations dans les comptes schématiques (avec TVA 20 %)
- 6) enregistrez les opérations au journal (avec TVA 20 %)
- 7) présentez le compte de résultat au 31/01/2008 (avec TVA 20 %))
- 8) présentez le bilan au 31/01/2008 (avec TVA 20 %)

Comptes schématiques DEBUT

(+T-) ACTIF	₹ .		PASSIF (-T+)
1	l		l
l	l		l
512 banque	1		l
312 banque			
	}		
(+T-) CHARGES			# PPODIUTS (.T+)
(+T-) CHARGES	 		PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES	1 3 4 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	 	PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES			PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES			PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES			PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES			PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES			PRODUITS (-T+)

Comptes schématiques FIN

(+T-) ACTIF	**	◆ PASSIF (-T+)
		$\overline{}$
l		<u> </u>
<u> </u>		
512 banque	l	1 1
512 builque		
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	I	
		l
(+T-) CHARGES		PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES	₽\$	
(+T-) CHARGES	P\$	₽ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES	**************************************	₽ PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES		PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES	PO	PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES	**************************************	PRODUITS (-T+)
(+T-) CHARGES		PRODUITS (-T+)

Compte de résultat simplifié **DEBUT**

CHARGES	PRODUITS
D'EXPLOITATION [®]	D'EXPLOITATION &
Achats de marchandises	A-Ventes de marchandises
Variation de stocks de marchandises	B-Production vendue (biens)
Autre achats stockés	C-Production vendue (services)
Variation de stocks / autres achats stockés	♥ chiffre d'affaires (A+B+C)
Achats non stockés	
Charges externes	Production stockée
Impôts et taxes	Production immobilisée
Salaires	Autres produits d'exploitation
Charges sociales	Reprises sur amortissements et provisions
Autres charges d'exploitation	
Dotation aux amortissements	
Dotation aux provisions	
♥ TOTAL 1	♥ TOTAL 4
FINANCIERES ®	FINANCIERS ₹
Intérêts (charges)	Intérêts (produits)
Autres	autres
♥ TOTAL 2	♥ TOTAL 5
EXCEPTIONNELLES ₹>	EXCEPTIONNELS ₹
Sur opérations de gestion	Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital	Sur opérations en capital
Autres	Autres
♥ TOTAL 3	♥ TOTAL 6
TOTAL CHARGES (1+2+3)	TOTAL PRODUITS (4+5+6)
BENEFICE	PERTE
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL

Bilan simplifié \pmb{DEBUT}

ACTIF	brut	Amort & prov	net	PASSIF	net
IMMO. INCORPORELLES				CAPITAUX PROPRES	
Frais recherche développement				Capital réserves	
Fonds commercial				Résultat (+ ou -)	
Autres					
IMMO. CORPORELLES				Provisions pour risques	
Terrains				Provisions pour charges	
Constructions					
Installation techniques				DETTES A LONG TERME	
Matériel de transport				Emprunts	
Matériel de bureau				Autres	
Autres					
IMMO. FINANCIERES					
Titres					
Autres					
STOCKS				DETTES A COURT TERME	
Stocks de matières premières				Dettes fournisseurs	
Stocks de produits finis				autres	
Stocks de marchandises					
CREANCES					
Créances clients					
Autres					
DISPONIBILITES					
Banque					
Caisse					
TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL	

Compte de résultat simplifié FIN

CHARGES	PRODUITS
D'EXPLOITATION [®]	D'EXPLOITATION %
Achats de marchandises	A-Ventes de marchandises
Variation de stocks de marchandises	B-Production vendue (biens)
Autre achats stockés	C-Production vendue (services)
Variation de stocks / autres achats stockés	♦ chiffre d'affaires (A+B+C)
Achats non stockés	
Charges externes	Production stockée
Impôts et taxes	Production immobilisée
Salaires	Autres produits d'exploitation
Charges sociales	Reprises sur amortissements et provisions
Autres charges d'exploitation	
Dotation aux amortissements	
Dotation aux provisions	
♥ TOTAL 1	♥ TOTAL 4
FINANCIERES *>	FINANCIERS ₹
Intérêts (charges)	Intérêts (produits)
Autres	autres
♥ TOTAL 2	♥ TOTAL 5
EXCEPTIONNELLES *>	EXCEPTIONNELS ₹
Sur opérations de gestion	Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital	Sur opérations en capital
Autres	Autres
♥ TOTAL 3	♥ TOTAL 6
TOTAL CHARGES (1+2+3)	TOTAL PRODUITS (4+5+6)
BENEFICE	PERTE
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL

Bilan simplifié **FIN**

ACTIF	brut	Amort & prov	net	PASSIF	net
IMMO. INCORPORELLES				CAPITAUX PROPRES	
Frais recherche développement				Capital réserves	
Fonds commercial				Résultat (+ ou -)	
Autres					
IMMO. CORPORELLES				Provisions pour risques	
Terrains				Provisions pour charges	
Constructions					
Installation techniques				DETTES A LONG TERME	
Matériel de transport				Emprunts	
Matériel de bureau				Autres	
Autres					
IMMO. FINANCIERES					
Titres					
Autres					
STOCKS				DETTES A COURT TERME	
Stocks de matières premières				Dettes fournisseurs	
Stocks de produits finis				autres	
Stocks de marchandises					
CREANCES					
Créances clients					
Autres					
DISPONIBILITES					
Banque					
Caisse					
TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL	

cas Lamitaix (meth205é)

La société Lamitaix est spécialisée dans la fabrication et la distribution de blocs électrogènes ; elle vous présente au 01/01/N les comptes suivants :

banque (solde débiteur) = 101 700 caisse = 6 300 capital = 2 000 000 clients = 1 436 000 emprunts = 650 000 fournisseurs = 1 327 000 machines = 1 800 000 prêts = ? ? ? (à déterminer) stocks = 450 000

Les opérations de *janvier N* sont les suivantes :

- 1) achat d'un véhicule utilitaire Citroën au comptant : 90 000 ht, remise de 10 %.
- 2) achat d'une machine-outil à crédit : 300 000 ht, rabais 5 %.
- 3) l'entreprise demande et obtient du Crédit du Nord un emprunt de 400 000, déposés sur le compte.
- 4) elle achète un terrain 150 000 et un bâtiment édifié sur ce terrain 310 000.
- 5) elle reçoit 21 000 pour règlement en espèces des ventes au comptant, et
- 743 000 en chèques, toujours pour ventes au comptant à des particuliers.
- 6) elle paye par chèque des frais de publicité (4 200 ht)
- 7) elle paye par chèque une facture de transporteur : 14 500 ht, avec un escompte de 5 %.
- 8) elle paye en espèces l'achat de petit outillage (1 100 ht).
- 9) elle paye par chèque ses fournisseurs de matières premières (515 000), les salaires de ses salariés (181 000), et rembourse 250 000 à sa banque (dont 60 000 d'intérêts).
- 10) un fournisseur accepte de nous reprendre 10 000 ht de matières premières.
- 11) retrait d'espèces de la banque : 6 000.
- 12) versement d'espèces en banque : 8 000.
- 13) les charges sociales sur salaires s'élèvent à 80 000 ; elles sont enregistrées mais seront payées début février.
- 14) achats de matières premières à crédit : 642 000 ht, rabais de 5 000 ht.
- 15) ventes de produits finis à crédit : 645 000 ht remise de 20 %...

Pour simplifier, utilisez un taux unique de tva de 20 %

Travail à faire :

- 1) Présentez brièvement le **bilan** au 1/01/N et retrouvez la somme manquante.
- 2) Passez les écritures au journal.
- 3) Enregistrez les opérations dans les comptes schématiques.
- 4) Présentez le compte de résultat au 31/01/N.
- 5) Présentez le bilan au 31/01/N (le stock est considéré inchangé).
- 6) Certaines opérations de l'exercice ne sont pas assujetties à la TVA. Pourquoi?

Comptes schématiques :

(+T-) AC	TIF To	F	PASSIF	-T+)
 	l	 <u> </u> 		
I	<u> </u>	 	 	
512 banqu	e I	 <u> </u>	I 	
		 ' -	<u>'</u>	
(+T) CHAI	DCEC A	Æ	DDODUITE /	T_1\
(+T-) CHAI	RGES 3	 & [PRODUITS (-T+)
(+T-) CHAI		 F 1	PRODUITS (-T+)
(+T-) CHAI		₽ 1	PRODUITS (-T+)
(+T-) CHAI			PRODUITS (-T+)
(+T-) CHAI			PRODUITS	-T+)
(+T-) CHAI			PRODUITS	-T+)
(+T-) CHAI			PRODUITS	-T+)
(+T-) CHAI			PRODUITS	-T+)
(+T-) CHAI			PRODUITS	-T+)

	8	•	
	9		
1	10		
ı	11	•	
ı	12	•	
I	13	· [
	14		ı .

•	15	ī	
	16		
	70		
ı	17	1	
•	18	l	•
	19		I I
	19		1
1	20	•	, ,
•			

Cas Fard (meth302éc)

Partie 1:

- -Le 28/11 Agathe Blouse fonde une entreprise hôtelière : elle dispose de 120 000 € déposés à la banque Louzeure.
- -le 29/11, Agathe emprunte au Crédit Hôtelier 250 000 € qu'elle dépose également à la banque.
- -le 30/11, elle achète son fonds de commerce pour un prix total de 650 000 €, comprenant :

Eléments	Valeur d'entrée
Matériel de literie	185 000
Matériel de restauration	138 000
Mobilier de bureau	58 000
Stock de vin	221 000
Eléments incorporels	48 000

Remarque : les éléments incorporels sont composés du droit au bail et de la clientèle, qui s'achètent moyennant un prix, immobilisé tant que dure l'exploitation de l'entreprise.

30 % du prix du fonds est payé par chèque le même jour ; le solde est payable dans 90 jours.

Travail à faire :

- 1) présentez les écritures au journal;
- 2) connaissez-vous d'autres immobilisations incorporelles ?

partie 2:

les opérations de décembre sont les suivantes :

01/12 : paiement par chèque de 3 mois de loyer d'avance (ce loyer d'avance doit être considéré comme un dépôt de garantie immobilisé) = 21 000 €

02/12 : paiement par chèque bancaire de la réfection de l'ascenseur = 14 700 €

03/12 : achat de mobilier pour l'ameublement des chambres d'hôtel ; payable 15 % à la commande et le reste dans les 3 mois au fournisseur Skyzo = 175 000 €

12/12 : facturé à l'agence de voyages Sinistrose = 6 000 €

20/12 : achat de denrées alimentaires payées au comptant par chèque = 15 000 €

24/12 : encaissement des recettes des clients de passage :

	Espèces	chèques	Cartes de crédit	Totaux
Hôtel	900	16 000	12 300	29 200
Restaurant	1 200	20 500	9 800	31 500
totaux	2 100	36 500	22 100	60 700

27/12 : payé en espèces les étrennes du facteur = 100 €

28/12 : reçu un chèque de l'agence Sinistrose = 4 000 €

29/12 : payé par chèque une mensualité de remboursement d'emprunt = 8 000 €

(dont amortissement = 5 000 €; intérêts = 3 000 €)

31/12 : payé les salaires du personnel par chèques = 28 000 €

travail à faire :

- 1) passez les **écritures** au journal ;
- 2) présentez le compte de **résultat** au 31/12 ;
- 3) présentez le bilan au 31/12.

JOURNAL chez Fard

		I		
•		2		
I		-		
I				
ı	ı	3		I
		4	1	
	•	5		
•		6		•
Į		<u>-</u>		
ı		7		l
J	İ	7		ı
1				

_	8		_
1		ļ	
-	9	,	
1			ı
_	10		_
1			
	11		
Ī			i i
•	12	· ·	•
	12	i i	
•	12		
	13	j	
1			ı
_	14		

Compte de résultat simplifié

CHARGES	PRODUITS
D'EXPLOITATION ®	D'EXPLOITATION [®]
Achats de marchandises	A-Ventes de marchandises
Variation de stocks de marchandises	B-Production vendue (biens)
Autre achats stockés	C-Production vendue (services)
Variation de stocks / autres achats stockés	♦ chiffre d'affaires (A+B+C)
Achats non stockés	
Charges externes	Production stockée
Impôts et taxes	Production immobilisée
Salaires	Autres produits d'exploitation
Charges sociales	Reprises sur amortissements et provisions
Autres charges d'exploitation	
Dotation aux amortissements	
Dotation aux provisions	
♥ TOTAL 1	♥ TOTAL 4
FINANCIERES ®	FINANCIERS 🕏
Intérêts (charges)	Intérêts (produits)
Autres	autres
∜ TOTAL 2	♥ TOTAL 5
EXCEPTIONNELLES *>	EXCEPTIONNELS ₺
Sur opérations de gestion	Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital	Sur opérations en capital
Autres	Autres
♥ TOTAL 3	♥ TOTAL 6
TOTAL CHARGES (1+2+3)	TOTAL PRODUITS (4+5+6)
BENEFICE	PERTE
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL

Bilan simplifié

ACTIF	brut	Amort & prov	net	PASSIF	net
IMMO. INCORPORELLES				CAPITAUX PROPRES	
Frais recherche développement				Capital réserves	
Fonds commercial				Résultat (+ ou -)	
Autres					
IMMO. CORPORELLES				Provisions pour risques	
Terrains				Provisions pour charges	
Constructions					
Installation techniques				DETTES A LONG TERME	
Matériel de transport				Emprunts	
Matériel de bureau				Autres	
Autres					
IMMO. FINANCIERES					
Titres					
Autres					
STOCKS				DETTES A COURT TERME	
Stocks de matières premières				Dettes fournisseurs	
Stocks de produits finis				autres	
Stocks de marchandises					
CREANCES					
Créances clients					
Autres					
DISPONIBILITES					
Banque					
Caisse					

Extraits du CODE DE COMMERCE (Partie Législative)

(Sous-section 1 : Des obligations comptables applicables à tous les commerçants)

Article L123-12

Toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise. Ces mouvements sont enregistrés chronologiquement.

Elle doit contrôler par inventaire, au moins une fois tous les douze mois, l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise.

Elle doit établir des comptes annuels à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. Ces comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et une annexe, qui forment un tout indissociable.

Article L123-13

Le **bilan** décrit séparément les éléments actifs et passifs de l'entreprise, et fait apparaître, de façon distincte, les capitaux propres.

Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître, par différence après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice. Les produits et les charges, classés par catégorie, doivent être présentés soit sous forme de tableaux, soit sous forme de liste.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans **l'annexe**. Par ailleurs, les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Article L123-14

Les comptes annuels doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner **l'image fidèle** mentionnée au présent article, des informations complémentaires doivent être fournies dans l'annexe.

Si, dans un cas exceptionnel, l'application d'une prescription comptable se révèle impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat, il doit y être dérogé. Cette dérogation est mentionnée à l'annexe et dûment motivée, avec l'indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Article L123-15

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe doivent comprendre autant de rubriques et de postes qu'il est nécessaire pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Chacun des postes du bilan et du compte de résultat comporte l'indication du chiffre relatif au poste correspondant de l'exercice précédent.

Le classement des éléments du bilan et du compte de résultat, les éléments composant les capitaux propres ainsi que les mentions à inclure dans l'annexe sont fixés par décret.

Article L123-16

Les commerçants, personnes physiques ou morales, peuvent, dans des conditions fixées par décret, adopter une **présentation simplifiée** de leurs comptes annuels lorsqu'ils ne dépassent pas à la clôture de l'exercice des chiffres fixés par décret pour deux des critères suivants : le total de leur bilan, le montant net de leur chiffre d'affaires ou le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice. Ils perdent cette faculté lorsque cette condition n'est pas remplie pendant deux exercices successifs.

Article L123-17

A moins qu'un changement exceptionnel n'intervienne dans la situation du commerçant, personne physique ou morale, la présentation des comptes annuels comme les **méthodes d'évaluation retenues ne peuvent être modifiées** d'un exercice à l'autre. Si des modifications interviennent, elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.